Envoyé en préfecture le 18/12/2025
Reçu en préfecture le 18/12/2025
Publié le
ID : 056-200096469-20251215-20251512_06-DE

COMMUNE DE SAINT-GERAND-CROIXANVEC

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-cinq, le 15 décembre, à 19 heures, le Conseil Municipal de la Commune de SAINT-GERAND-CROIXANVEC dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie de Saint-Gérand, sous la présidence de Monsieur Claude-Albert LE BRIS, Maire.
Date de convocation du Conseil Municipal : 08/12/2025
Présents : Claude-Albert LE BRIS, Valérie BERA, Stéphane PLUNIAN, Catherine LE SOURNE, Hervé LE TEXIER, Magalie GAUTIER, Joël JUIN, Michel ALLANIC, Aymeric BRASSEUR, Yasmina BOMIN, Édith DAVENET, Viviane FADEL, Sophie GAUTIER, Yannick GUILLAUME, Hervé GUILLEMOT, Marina KOPILOVA, Guy LE CORNEC, Antoine LE QUERE, Valérie SABLÉ
Stéphane LE FUR arrivé à 19h11
Absent ayant donné pouvoir : Stéphane CLÉRICI à Valérie SABLÉ
A été élu secrétaire : Michel ALLANIC

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Monsieur le Maire donne connaissance aux membres du Conseil Municipal de la liste des subventions que la commission finances propose de soumettre pour délibération pour 2025.

ASSOCIATIONS COMMUNALES	Montant
Société de Chasse	250 € chacune
Anciens Combattants - AFN	230 €
Défi Canal	65 €*
AGL	360 €
Botox le Clown	150 €
Les Botous Koat	150 €
Amicale Laïque	200 €
APEL	200 €
Le carré d'As	150 €
Badminton	150 €
SGFC	800€
ACBSAB	0.10 € /habitant
AVL (Assoc Village Lahergloan)	150 €*
Handball	0 €
Comité des Fêtes	0 €
Amicale des retaités	150 €

*150 € si manifestation ouverte au public

Envoyé en préfecture le 18/12/2025
Reçu en préfecture le 18/12/2025
Publié le
ID : 056-200096469-20251215-20251512_06-DE

ASSOCIATIONS EXTERIEURES	Montant
Ligue contre le cancer	80 €
Banque Alimentaire	80 €
ATES	80 €
Rêves de Clown	80 €
Les Restos du Cœur	80 €
Héméra CHCB	80 €
Accueil et Partage	80 €
Association des Maires du Morbihan	Tarif en vigueur
Pêcheurs de Noyal	400 €
Semi-marathon Loudéac-Pontivy	500 €
SPA	Tarif en vigueur
École Diwan	

Après délibération, le Conseil Municipal accepte ces propositions.

Nombre de membres en exercice : 21
Nombre de membres présents : 20
Nombre de suffrages exprimés : 21
Votes : pour : 21
Contre : 0
Abstentions : 0

Pour extrait certifié conforme,
Le Maire,
C-A LE BRIS

